



DIMANCHE 20 JANVIER 2019

Accueil des chiens de 9 h à 14 h NON STOP

INFORMATIONS PRATIQUES

DOCUMENTS À PRÉSENTER AU JUGE :

- a) Pour les chiens déjà inscrits au LOF :
 - L'original du certificat de naissance
 - Un formulaire d'examen de confirmation rempli par vos soins
- b) Pour les chiens inscrits à un Livre des Origines Etrangères reconnu par la FCI :
 - L'original du Pedigree étranger
 - Un formulaire d'examen de confirmation rempli par vos soins
 - Une feuille de déclaration LOF à demander au secrétariat
- c) Pour les chiens « non LOF » (voir au dos liste des races dont le Livre est fermé)
 - ou inscrits à un Livre des Origines non reconnu par la FCI
 - Une feuille de déclaration pour l'enregistrement au LOF à titre initial ou au livre d'attente
 - Une feuille de déclaration LOF à demander au secrétariat

Si ces imprimés vous manquent, demandez-les nous en joignant une enveloppe timbrée pour le retour.

RENSEIGNEMENTS :

ASSOCIATION CANINE
TERRITORIALE RHONE ALPES
Chez Monsieur ESCOFFIER JLouis
331 rue Chopin
01000 ST DENIS LES BOURG
www.canineain.com
☎ du lundi au vendredi de 14 h à 18 h :
04 74 32 62 75

CONFIRMATION : Attention : votre chien doit être identifié (transpondeur électronique ou tatouage lisible) et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire de confirmation correctement rempli (disponible sur place, au secrétariat).

Internet : la méthode la plus simple pour engager votre chien :

<https://www.cedia.fr> - **paiement sécurisé**

Le montant est majoré de 1€ par engagement pour frais bancaires et postaux

Si vous vous êtes inscrit par internet vous ne recevrez pas de carte d'exposant par courrier, Vous pourrez accéder à votre E-carte une semaine avant l'exposition

PAIEMENT

Participation aux frais

d'Organisation : 38 € par chien
POSSIBILITÉ D'ENGAGEMENT AU POTEAU
(pour cela, paiement en espèce uniquement)
Aucun remboursement ne sera effectué

✂ Découper suivant le pointillé:

DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

Remplir soigneusement cette feuille : un chien par feuille. Photocopies correctes acceptées.

Cette feuille et la participation aux frais d'organisation (**38 €**) sont à expédier à :
ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE RHÔNE-ALPES Chez Mr ESCOFFIER Jean Louis

331 rue Chopin - 01000 ST DENIS LES BOURG

Règlement à l'ordre de ACTRA : chèque bancaire, mandat-cash

Obligatoire : Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse



CENTRALE
CANINE



Identification : _____ N° Livre d'Origines : _____
(puce ou tatouage)

Nom du chien : _____

Race : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

AGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION

IL N'Y A PAS D'ÂGE MAXIMUM POUR FAIRE CONFIRMER VOTRE CHIEN.

• 1^{er} Groupe : 12 mois sauf :

Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

• 2^e Groupe : 12 mois sauf :

Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

• 3^{es}/4^e Groupes _____ 12 mois

• 5^e Groupe : 12 mois sauf :

Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

• 6^e Groupe : 12 mois sauf :

Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois

• 7^e Groupe : 12 mois

• 8^e Groupe : 12 mois sauf :

Retrievers _____ 15 mois

• 9^e Groupe : 12 mois sauf :

Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

• 10^e Groupe : 15 mois sauf :

Whippet, Petit Lévrier Italien _____ 12 mois

**ATTENTION : Les chiens ayant subi une otectomie après le 28 août 2008 ne pourront être confirmés.
Les Border Collie ne peuvent pas être confirmés à cette séance de confirmation**

JURY PRESSENTI : MM. MEDARD MANGIN, KERIHUEL, JOUANCHICOT, SOULAT, ESCOFFIER, GRIOL.

PLAN D'ACCES

- EN VENANT DE BOURG EN BRESSE
DIRECTION VILLARS LES DOMBES – LYON
- EN VENANT DE VILLARS LES DOMBES – LYON
DIRECTION DE BOURG EN BRESSE

VOUS ETES SUR L'AVENUE DE LYON

AUX FEUX DE LA MAIRIE DE PERONNAS PRENDRE SOIT A GAUCHE EN VENANT DE BOURG SOIT A DROITE EN VENANT DE LYON ALLEE DE LA GRANGE MAGNIEN

SALLE DES FETES SITUEE DERRIERE LE COMPLEXE SPORTIF VERS LES TENNIS

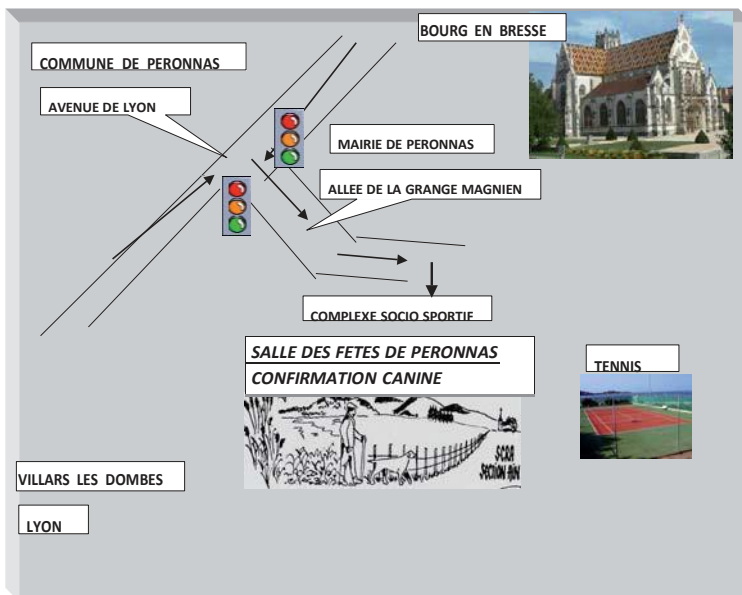
CHIENS DE 2^e CATÉGORIE

Pour les chiens de la 2^e catégorie, les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux Services Vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination antirabique de chaque chien engagé.

En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de la confirmation pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger.

L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).



Je déclare sincères et véritables tous les renseignements figurant au recto. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsure, vol, maladie et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à..... le.....

Signature obligatoire


ROYAL CANIN®